

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Jeudi 26 Juillet à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 Juillet, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.
M. PARODIN, MM. VITALI, MARY, Mme PERES, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, MM.COMBARET, TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme PIMENOFF	à	M. AMIDEI
M. BASTELICA	à	M. CERVETTI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
M. BARTOLI	à	M. DIGIACOMI
Mme FERRI-PISANI	à	Mme PASQUALAGGI

Etaient absents :

Mme DEBROAS, Mme POLI, Mme CURCIO, Mme PASTINI, MM. RUALT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	32
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Jeudi 26 Juillet 2012

Délibération N°2012 / 179

**Avenant N°1 au marché N°2011/100. Travaux de réaménagement du Chemin de Candia –
Lot n°1 – Tranche Ferme.**

M. Le Maire expose à l'Assemblée :

En date du 17 novembre 2011, l'adjoint délégué aux marchés publics a décidé d'attribuer le marché de travaux de réaménagement du chemin de Candia lot 1 au groupement Corsovia / Raffalli pour un montant HT de 1 235 667,02€ concernant la tranche ferme.

L'avenant N°1 a pour objet de modifier, suite à des aléas techniques de terrain et des acquisitions foncières, les prestations prévues au marché de base, et plus particulièrement :

- de réaliser des travaux supplémentaires non prévus au marché de base,
- de modifier le Bordereau des Prix Unitaires par l'ajout de Prix Nouveaux (PN),
- de diminuer des quantités de prestations,
- de distraire des prestations initialement prévues au marché.

Les prestations supplémentaires jointes en annexe sont détaillées ci-dessous :

♦ Maison médicalisée

Lors des travaux de réalisation des trottoirs du chemin de Candia au niveau du point bas (PT27), le long du mur de la maison médicalisée, il a été observé lors des terrassements que ce mur n'était pas étanche. Afin de prévenir des infiltrations, il a été mis en place une couche de bitume et une cunette béton contre le mur de l'établissement médicalisé.

Cette prestation a fait l'objet du Prix Nouveau **PN°7** :

	Désignation	Unités €HT	P.U. €HT	Quantités	Prix total
PN7	Caniveau béton	ml	90,0 €	35	3 150,0 €

♦ Réalisation trottoir au niveau du carrefour Candia

Afin de sécuriser le raccordement entre la rue François Piétri et le Chemin de Candia, il a été décidé de mettre en place un béton noir (**PN°9**) sur l'ancien escalier qui était devenu dangereux (fortes aspérités, emmarchements irréguliers, marches cassées...).

	Désignation	Unités €HT	P.U. €HT	Quantités	Prix total
PN9	Fourniture et mise en œuvre béton noir	m²	52,0 €	13,11	681,7 €

♦ Raccordement parvis/trottoir

Le parvis de l'école réalisé dans le cadre des travaux du groupe scolaire a été implanté à une hauteur de + 60 cm, il ne permet pas le raccordement avec le trottoir longeant le chemin de Candia, comme prévu dans le marché de travaux. De ce fait, il a été nécessaire de réaliser une rampe de raccordement entre le parvis et le trottoir. Il est prévu :

- La réalisation de murs de soutènement en béton armé et la mise en place d'un garde-corps (**PN°11**) le long du mur et du parvis,
- Le remblaiement et la création d'une rampe en béton, y compris la mise œuvre d'une couche d'étanchéité (**PN°12**), d'une longueur de 18 m,
- La reprise de l'enduit de la façade de l'école au niveau de la rampe (**PN°8**)
- La mise à niveau des 2 regards (réseaux école) situés sur l'emprise de la rampe.

	Désignation	Unités €HT	P.U. €HT	Quantités	Prix total
204	Remblais d'emprunt	m ³	38,0 €	33	1 254,0 €
304	GNT	m ³	82,0 €	11	902,0 €
311	Dallage en pierres	m ²	185,0 €	1	185,0 €
PN12	Revêtement béton rampe	m ²	48,0 €	85	4 080,0 €
PN11	Garde corps en acier tubulaire	ml	458,0 €	28	12 824,0 €
PN8	Enduit de façade coloré	m ²	50,0 €	40	2 000,0 €
1001	Mise à niveau de regards	U	343,0 €	2	686,0 €
TOTAL					21 931,0 €

♦ Intervention supplémentaire de Corsovia pour l'amélioration de la voirie provisoire

Compte tenu de l'ouverture de l'Ecole en Mars 2012, une couche de substitution a du être réalisée au droit de l'Ecole afin de permettre un accès sécurisé.

	Désignation	Unités €HT	P.U. €HT	Quantités	Prix total
304	GNT 0/31,5 (ep 20 cm)	m ³	82,0 €	71	5 822,0 €

♦ Poches de Stationnement au droit de l'école (8 places)

Les 8 places de stationnements situées en aval de l'école ont du être remises à niveau par du béton noir (par substitution à l'enrobé prévu initialement) compte tenu de l'irrégularité du terrain sur ce secteur liée au raccordement du trottoir avec la route.

	Désignation	Unités €HT	P.U. €HT	Quantités	Prix total
PN9	Béton noir pour stationnement	m ²	52,0 €	60	3 120,0 €

♦ Dallage zone locaux techniques de l'école

Le secteur situé en aval du parvis, au niveau des accès des locaux techniques, devait être laissé en l'état afin de ne pas attirer les enfants vers cette zone. Cependant, lors des fortes pluies récentes et compte tenu du fait que c'est un point bas, il a été observé de l'eau stagnante sur ce secteur. Le terrain ne pouvait donc pas rester en l'état. Un dallage en pierre de la zone a donc été mis en œuvre avec un reprofilage du secteur afin de drainer les eaux de ruissellement.

	Désignation	Unités €HT	P.U. €HT	Quantités	Prix total
311	Dallage en pierres	m²	185,0 €	303,9	56 221,5 €

♦ Talweg

Afin de récupérer les eaux de ruissellement du talweg (au droit de l'Ecole), une buse béton avec tête amont (**PN14**) sera mise en œuvre et viendra se raccorder au réseau principal du chemin de Candia (au point bas). Cette prestation est la conséquence de la réalisation d'un mur de soutènement lors de la création du groupe scolaire.

	Désignation	Unités €HT	P.U.€HT	Quantités	Prix total
401.1	Tranchée en terrain toute nature	ml	85,1 €	10	851,1 €
402.1	Buse Ø300 mm	ml	65,74	10	657,4 €
PN14	Tête en béton	U	2 900	1	3 100,0 €
Total					4 608,5 €

♦ Voie Kyrnolia

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la voie de Candia, une voie provisoire d'accès au chantier était prévue reliant la rue François Pietri le long de la société Kyrnolia. La ville d'Ajaccio a souhaité pérenniser cette voie en créant une voie définitive permettant ainsi de diminuer le trafic sur le chemin de Candia le long de l'école primaire. Dans le cadre des travaux de cette voie, d'une longueur d'environ 50 ml, il est prévu :

- la réalisation d'un mur de soutènement en béton armé (d'une hauteur variable de 0,40 m à 2,40 m) et la pose d'une clôture rigide, sur une longueur de 50 ml,
- la création d'une chaussée de 5,50 m de large (remblaiement de la voie + structure en enrobé) et d'un trottoir en dallage pierres d'une largeur de 1,50 m,
- la mise en œuvre de l'éclairage public et du réseau pluvial avec raccordement au réseau existant.

	Désignation	Unités €HT	P.U.€HT	Quantités	Prix total
	<i>Mur de soutènement en béton</i>				
315	Béton armé pour mur de soutènement	m³	1 765,0 €	4,11	7 254,2 €
204	Remblai d'emprunt	m³	38,0 €	175	6 650,0 €
	<i>Trottoir</i>				
311	Dallage en pierres pour trottoirs	m²	1 85,0 €	47	8 695,0 €
310	GNT	m³	85,0 €	9,4	799,0 €
312	<i>Bordures en pierres</i>				
312.1	de type T2	ml	70,0 €	46	3 220,0 €
	<i>Réseau pluvial</i>				
402.1	Buse Ø300 mm	ml	65,7 €	6	394,4 €
403.2	Grille avaloir profil T	U	1 064,0 €	2	2 128,0 €
404	Regard de visite	U	1 064,0 €	1	1 064,0 €

	<i>Eclairage</i>				
804	Chambre de tirage	U	637,1 €	1	637,1 €
1106.1	Passage piétons	m ²	19,0 €	15	285,0 €
1103	Bande podotactile	ml	70,0 €	10	700,0 €
Total					31 826.6 €

Le montant total des prestations supplémentaires est de 127 361.3 €HT.

Le bordereau des prix du marché de base est modifié par l'ajout des prix nouveaux joints en annexe : OS N°2, OS N°3 et OS N°5. Ces PN sont détaillés ci-dessous :

♦ **PN°1, PN°2 et PN°3:**

Ces prix nouveaux sont liés à l'acquisition foncière d'une partie de la parcelle de la propriété située à l'angle de la rue François Piétri et du Chemin de Candia (parcelle BE 76) afin d'agrandir l'emprise de la route réaménagée. En effet cette acquisition a impliqué la destruction et la reconstruction du mur de la limite de propriété.

♦ **PN°4, PN°5, PN°6:**

Pendant les travaux, France Télécom a modifié ses exigences concernant la mise en place des fourreaux (diamètres) et des chambres FT (type). Pour rappel une convention entre la ville et France Télécom a été mise en œuvre pour définir les modalités de répartition financière des travaux.

♦ **PN°7, PN°8, PN°9, PN°11, PN°12, PN°13 et PN°14**

Cf. Prestations supplémentaires.

Tableau récapitulatif des prix nouveau

	Désignation	Unités €HT	P.U. €HT
PN1	Parement en pierres en opus Incertum à joints secs	m ²	282,0 €
PN2	Parement en pierres en opus Romanum à joints secs	m ²	242,0 €
PN3	Clôture occultant	ml	509,5 €
PN4	Fourreaux FT		
PN4-1	De type 4Ø60+2Ø45 mm	ml	28,5 €
PN4-2	De type 3Ø45 mm	ml	25,8 €
PN5	Chambre FT		
PN5-1	De type K2C	m ²	796,5 €
PN5-2	De type L3T	m ²	796,5 €
PN6	Dépose définitive du poteau en béton d'éclairage public y compris la dépose de la ligne d'alimentation	forfait	4 290,0 €
PN7	Caniveau béton	ml	90,0 €
PN8	Enduit de façade coloré	m ²	34,0 €
PN9	Fourniture et mise en œuvre béton noir	m ²	52,0 €
PN10	Regard pour croisement réseaux Kyrnolia	unité	3 120,0 €
PN11	Garde corps en acier tubulaire	ml	458,0 €
PN12	Revêtement béton pour rampe	ml	48,0 €
PN13	Barrière de protection, d'une hauteur latérale de 1 m	ml	521,0 €
PN14	Tête de buse en béton	U	3 100,0 €

Prestation dont la quantité a été diminuée :

Des quantités de GNT sont diminuées compte tenu :

- de la création de la rampe (pour récupérer la hauteur du parvis) qui induit la suppression de places de parkings
- de la substitution des surface d'enrobés des poches du parking par du béton noir
- des réductions de surfaces de voiries sur la voie de contournement pour accéder aux résidences

	Désignation	Unités €HT	P.U. €HT	Quantités	Prix total
304	GNT0/31.5 (ep 20 cm)	m ³	82 €	172.5	14 145€

Prestation distraite :

Le réseau d'alimentation en eau potable sera réalisé par Kyrnolia. Cette prestation a donc été distraite du marché. (cf. tableau détaillé en annexe)

	Désignation	Prix total
600	Réseau eau potable	29 036.49 €

Le montant total des prestations distraites est de **43 181.49 €HT.**

Récapitulatif :

	cout €HT	TVA (8%)	cout €TTC
Marché initial TF	1 235 667,02 €	98 853,36 €	1 334 520,38 €
Prestations supplémentaires	127 361,30 €	10 188,90 €	137 550,20 €
Prestations distraites	43 181,49 €	3 454,52 €	46 636,01 €
Marché après avenant	1 319 846,83 €	105 587,75 €	1 425 434,58 €
Montant avenant	84 179,81 €	6 734,38 €	90 914,19 €

Le % d'écart introduit par l'avenant est donc de + 6.81%.

Délais d'exécution

Compte tenu des prestations complémentaires qui sont commandées dans le cadre du présent avenant, il est accordé à l'entreprise un délai supplémentaire de 2 mois. Le délai d'exécution de la tranche ferme est donc égal à 9 mois (7 mois + 2 mois).

Prix et mode de d'évaluation des ouvrages

Les travaux supplémentaires demandés à l'entreprise au terme du présent avenant, seront rémunérés suivant les quantités réellement exécutées, moyennant les prix unitaires établis suivant les mêmes bases que ceux du marché initial, s'entendant hors taxes.

Généralités

Pour tout ce qui n'est pas dérogé par le présent avenant, l'entrepreneur reste soumis aux clauses et conditions du marché initial.

Cet avenant n'apporte aucune clause ni novation au marché initial qui conserve toute sa valeur.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le Maire à signer et à exécuter l'avenant au marché concernant les travaux de réaménagement du chemin de Candia lot 1 voirie avec le groupement suivant :

- Groupement Corsovia / Raffalli pour un montant HT de 84 179,87€ (soit + 6,81 %).

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de M. Paul Antoine LUCIANI, Maire-Adjoint Délégué,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, portant Droits et Libertés des Communes

Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.3 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu la loi 93.122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 notamment les articles 20 et 28,

Considérant l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 Juillet 2012,

AUTORISE EXPRESSEMENT LE MAIRE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

à signer et à exécuter l'avenant au marché concernant les travaux de réaménagement du chemin de Candia lot 1 voirie avec la société suivante :

- Groupement Corsovia / Raffalli pour un montant HT de 84 179,87€

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120726-2012_179-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2012



LE MAIRE

Simon Renucci
Simon RENUCCI